



Façade de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul: le projet ne fait pas l'unanimité



Claude Vaillancourt

Le Soleil

(Québec) Le projet mis de l'avant par l'architecte Pierre Martin et l'artiste Florent Cousineau pour valoriser la façade de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul, dans la côte d'Abraham, ne fait pas l'unanimité.

Conseillère du quartier Montcalm et architecte de formation, Anne Guérette n'est pas très entichée par le projet qu'elle a sous les yeux.

«Pour un site exceptionnel, ça prend un projet d'architecture exceptionnel», a mentionné, jeudi, la conseillère municipale, dans une entrevue accordée au *Soleil*. «Les esquisses que je vois, même si ce ne sont que des esquisses, m'apparaissent représenter une architecture commerciale standard.»

Appelée à préciser ce qui constituerait, à ses yeux, une architecture «exceptionnelle», Mme Guérette croit que le Château Frontenac a le mérite de correspondre à cette définition. «C'est un bâtiment bien intégré au milieu, visible

«Les esquisses que je vois, même si ce ne sont que des esquisses, m'apparaissent représenter une architecture commerciale standard», a déclaré Anne Guérette, conseillère du quartier Montcalm et architecte de formation.

de toutes les parties de la ville. Le projet, dans la côte d'Abraham, à l'entrée de l'arrondissement historique, doit être du même type. Lui aussi sera visible de plusieurs parties de la ville.»

Mais elle concède que l'architecte peut inclure des éléments de modernité dans l'immeuble suggéré.

Au surplus, la conseillère ne fait guère confiance à la Commission d'urbanisme de la Ville qui, selon elle, «a manqué de fermeté» dans le passé lorsqu'elle a délivré un premier permis de démolition.

«La Commission d'urbanisme devra exiger des garanties formelles pour que la reconstruction se fasse», exige la présidente fondatrice d'Héritage Québec.

Reconstruire, vraiment?

«Qui nous dit qu'on ne trouvera pas un prétexte pour ne pas reconstruire quand les pierres auront été enlevées? Ce ne sera pas la première fois qu'un promoteur invoque des situations particulières pour ne pas remplir ses promesses. On n'a qu'à penser au Manège militaire.»

Quant au maire Labeaume, qui a souhaité la disparition des vestiges il y a plusieurs mois, disant même que les défenseurs du «façadisme» avaient tort et qu'il fallait bien en finir pour ne pas «avoir l'air de *twits* devant la presse étrangère», il est resté à l'écart du débat, jeudi. Malgré plusieurs tentatives, nous n'avons pu obtenir son point de vue.

Cyberpresse vous suggère

